
Mot du maire

Priorités 2017

Nous sommes à l'aube d'une année qui sera marquée par la concrétisation de différents projets préparés de longue date. Pour 2017, voici nos priorités :

➤ **Finaliser la phase 1 de la piste cyclable**

- En 2016, comme vous l'avez sans doute remarqué, l'enlèvement des rails a été réalisé sur l'ensemble du futur site de la piste cyclable. Présentement, nous sommes à mettre en place du gravier et une membrane pour le tronçon de la phase 1 de 4 km. Ces travaux seront terminés avant le 23 décembre 2016.
- En 2017, nous serons en mesure de finaliser ce tronçon en effectuant le pavage avant le 24 juin 2017.
- Une demande d'aide financière a été déposée au gouvernement afin de réaliser les phases 2 et 3 du projet permettant de rejoindre les tronçons de piste cyclable vers Vallée-Jonction et Beauceville. Nous espérons réaliser ces travaux dès qu'une réponse positive sera reçue du gouvernement.

➤ **Finaliser le développement du Vallon**

- Nous compléterons la dernière phase du développement du Vallon en 2017, c'est-à-dire la construction de la rue du Versant située entre l'avenue du Palais et l'avenue Lavoisier. Ce projet permettra aux promoteurs de construire des habitations de type multifamiliales.

➤ **Mettre aux normes les équipements de captage et de traitement de l'eau potable**

- Ces travaux comprennent notamment :
 - la construction d'une usine de traitement de l'eau potable située près du secteur de la rue Fleury d'une capacité totale de 1 400 m³/j pour les puits situés près de la rivière permettant ainsi de répondre aux besoins en eau potable pour les 30 prochaines années;
 - la construction d'un nouveau toit en béton armé au réservoir Taschereau;
 - la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable souterrain en béton armé ayant 1 700 m³ de volume utile incluant un poste de chloration. Ce réservoir sera construit près du rang Saint-Alexandre;
 - divers travaux de télémétrie, contrôle, d'aménagement extérieur des sites, de remise en état des lieux;
 - des travaux de désaffectation du poste de chloration existant.
- Une rencontre d'information aura lieu le mardi 17 janvier 2017 à 19h au Centre communautaire.

➤ **Effectuer des travaux de voirie dans le secteur rural**

- Des travaux de pavage seront effectués au début du rang l'Assomption Sud sur une longueur approximative de 750 m;
- Des travaux de pavage seront aussi effectués sur la route Saint-Thomas, à partir de la route 276 jusqu'au rang de la Grande-Montagne sur une longueur approximative de 300 m.

➤ **Construire une nouvelle caserne**

- Tout indique que nous pourrons en 2017 commencer les travaux de construction de notre nouvelle caserne de pompiers.

L'ensemble des investissements en immobilisations que nous prévoyons réaliser en 2017 est détaillé au tableau B et représente un montant de 11 118 800 \$. Quant au plan triennal d'immobilisations pour 2018 et 2019, ce sont des projections souvent soumises aux changements.

Hausse moyenne du compte de taxes de moins de 30 \$

Le compte de taxes des propriétaires résidentiels augmentera en moyenne de **moins de 30 \$, soit 1,28 %** pour la majorité de ces propriétaires. Ces montants sont basés sur l'évaluation moyenne d'une résidence qui s'élève à 149 200 \$ et vous remarquerez, aux tableaux C et D, que certaines taxes ont été ajustées à la baisse et d'autres, à la hausse.

Entre autres, la taxe de vidange pour les fosses septiques diminue de 22 \$ et la taxe concernant les ordures diminue de 8 \$.

Budget

Vous remarquerez que les dépenses de fonctionnement augmentent de 220 500 \$, soit 3,07 %. Ceci étant causé principalement par l'organisation des élections municipales, l'augmentation de nos réparations en voirie, l'augmentation des dépenses reliées au Centre régional de traitement des boues (CRTB) et l'augmentation du coût de la vie qui inclut les salaires, l'électricité, le diesel, etc.

Voici un tableau qui résume les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières du budget 2017 de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :

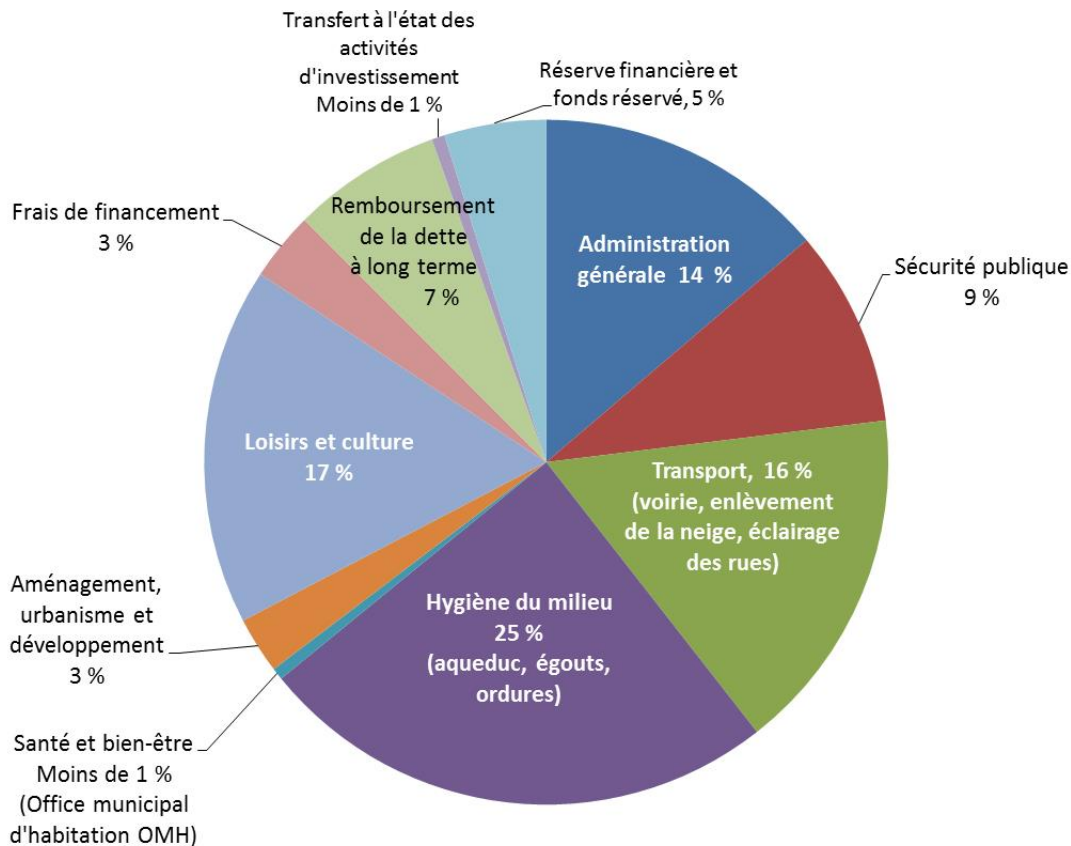


Tableau A – Budget 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Augmentation \$	Augmentation %
Revenus				
Taxes	5 824 800	5 580 100	244 700	4,39%
Paiements tenant lieu de taxes	268 500	302 100	(33 600)	-11,12%
Transferts	248 000	250 000	(2 000)	-0,80%
Services rendus	1 980 300	1 848 300	132 000	7,14%
Impositions de droits	70 400	65 500	4 900	7,48%
Amendes et pénalités	22 000	28 200	(6 200)	-21,99%
Intérêts	34 000	35 800	(1 800)	-5,03%
Autres revenus	-	-	-	
Total des revenus	8 448 000	8 110 000	338 000	4,17%
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 163 500	1 085 600	77 900	7,18%
Sécurité publique	784 100	776 900	7 200	0,93%
Transport	1 383 900	1 311 800	72 100	5,50%
Hygiène du milieu	2 084 600	1 993 200	91 400	4,59%
Santé et bien-être	47 500	47 500	-	0,00%
Aménagement, urbanisme et développement	225 500	236 100	(10 600)	-4,49%
Loisirs et culture	1 428 500	1 422 400	6 100	0,43%
Frais de financement	274 900	298 500	(23 600)	-7,91%
Total dépenses de fonctionnement	7 392 500	7 172 000	220 500	3,07%
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	597 500	581 500	16 000	2,75%
Transfert à l'état des activités d'investissement	51 500	34 000	17 500	
Surplus accumulé affecté pour les opérations de fonctionnement			-	
Affectation surplus accumulé non affecté			-	
Réserve financière et fonds réservé	406 500	322 500	84 000	26,05%
Total autres activités financières	1 055 500	938 000	117 500	12,53%
Surplus (déficit)	0	0	0	